

Projet de budget 2007

arrêté par le Conseil d'Etat le 25 septembre 2006



Premier budget équilibré

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Projet de budget 2007

Conférence de presse du 26 septembre 2006



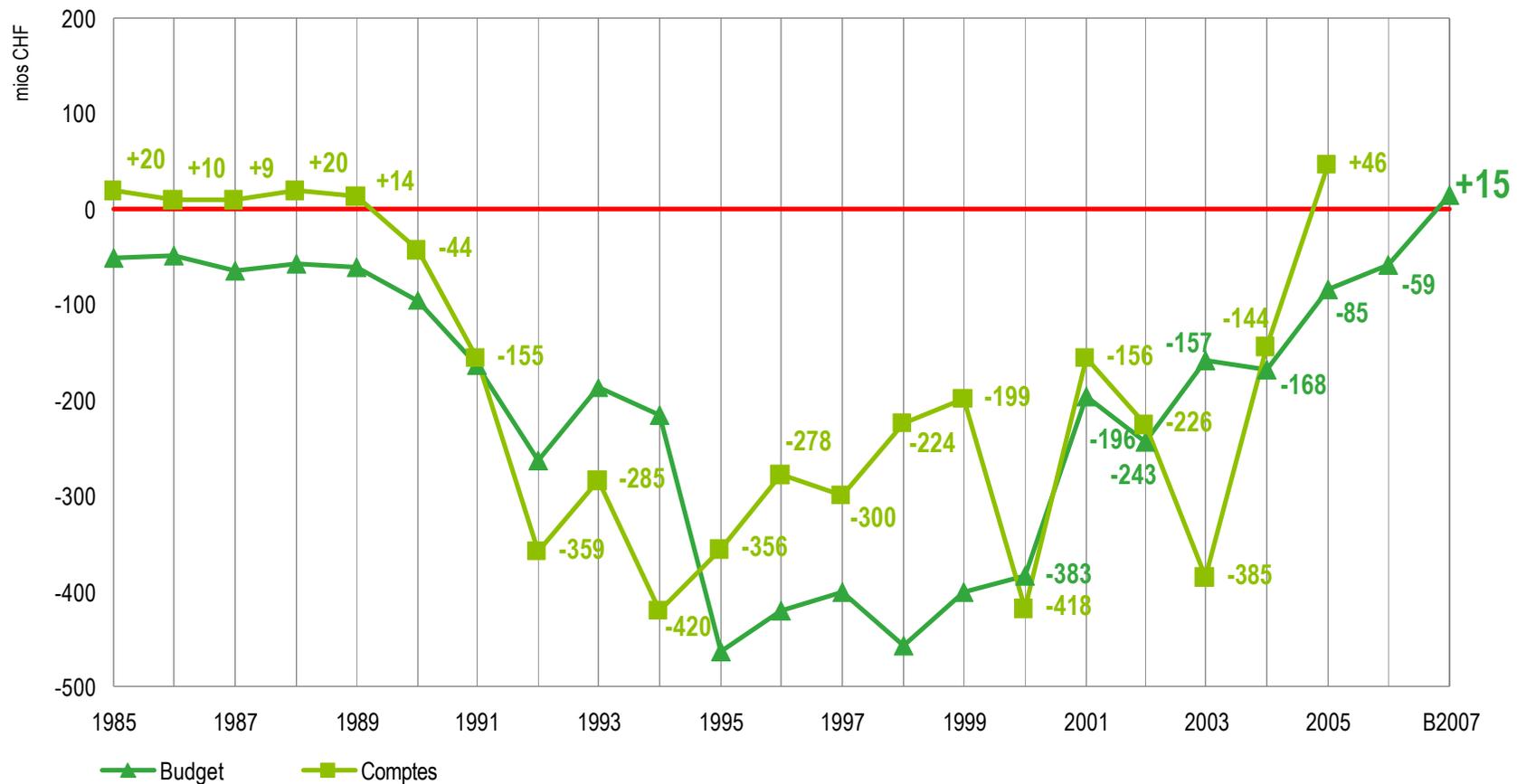
1. Objectif atteint
2. Charges maîtrisées
3. Revenus conjoncturels abondants
4. Financements prioritaires
5. Perspectives contrastées
6. Solder le passé pour construire l'avenir

1. Objectif atteint

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Excédent du projet de budget 2007 : 14,6 mios

- ▶ premier budget dans les chiffres noirs depuis quarante ans
- ▶ conforme à la planification financière actualisée en décembre 2005
- ▶ réalise l'objectif financier du Programme de législature 2003-2007



2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Croissance des charges de fonctionnement: 0,97% (hors amortissements complémentaires)

- ▶ inférieure à la croissance du PIB 1,5%* et de l'inflation 1,0%*

	Budget 2006	Budget 2007	Ecart	
			budget 2006 / budget 2007 <i>En francs</i>	<i>En %</i>
Total des charges	6'355,5	6'635,3	279,8	4,40%
Charges hors amortissements complémentaires	6'355,5	6'417,5	62,0	0,97%

*selon SECO, prévision 2007 de juillet 2006

2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Enveloppes budgétaires respectées

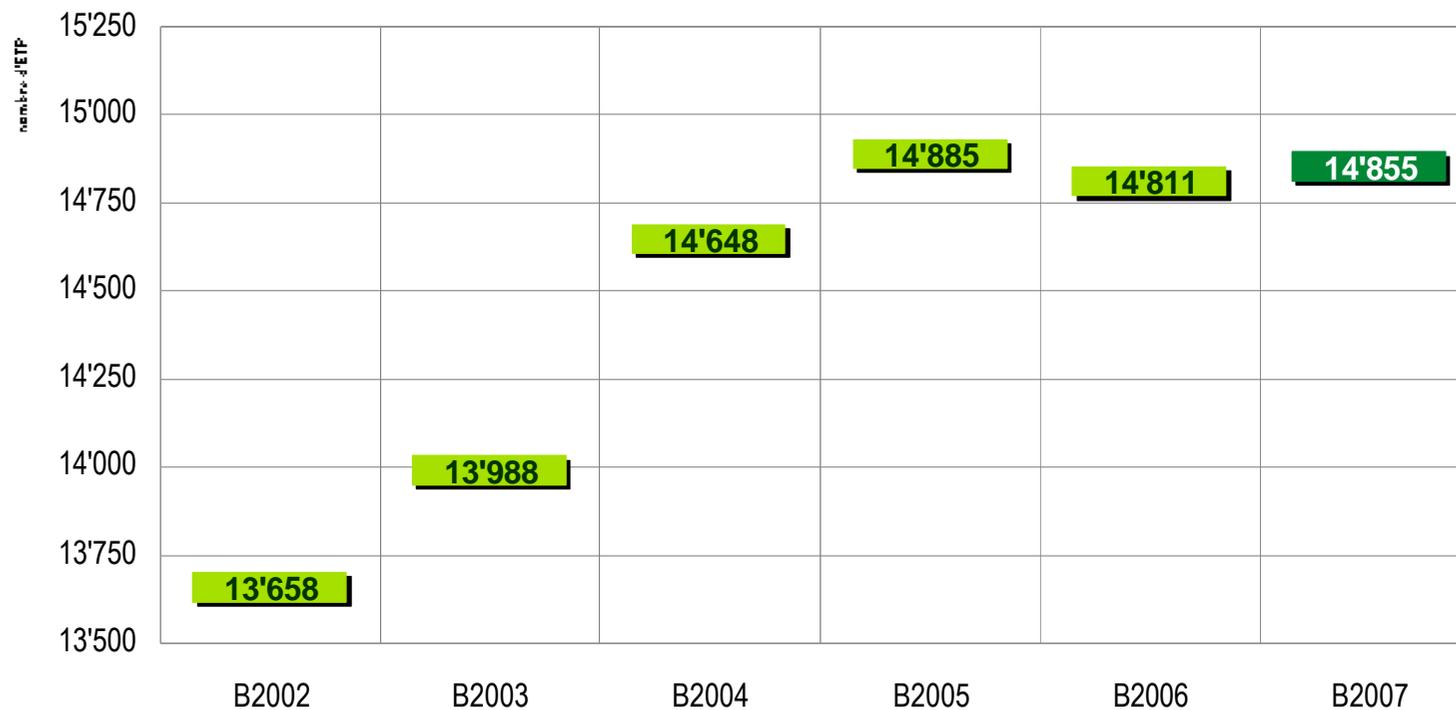
- ▶ **augmentations salariales selon convention (annuités 0,8% + indexation 0,25%)**
- ▶ **effets démographiques selon planification (formation, santé-social +0,25%)**
- ▶ **intégration dans la procédure budgétaire des mesures DEFI 2007 (60 mios)**

2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Stabilisation du personnel confirmée

- ▶ **croissance globale des effectifs 44 ETP (0,3%)**
- ▶ **y compris internalisation du personnel de nettoyage 130 ETP**



Non compris Hospices, UNIL, ORP, Eglises au bénéfice de subventions

2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Réduction des charges financières : -57 mios

- ▶ charge d'intérêts 204 mios la plus basse depuis dix ans. Deux raisons :
- ▶ réduction de la dette (participations BCV, amortissements complémentaires, autofinancement)
- ▶ maintien des intérêts à un taux historiquement bas (taux moyen 2,99%)

2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Intégration dans l'enveloppe budgétaire des besoins du secteur social : charges brutes +55 mios (part Etat 17 mios)

- ▶ **subsidés assurance maladie : +21 mios (part Etat : 6 mios)**
- ▶ **part à des charges fédérales AVS/AI : +10 mios (Etat)**
- ▶ **revenu d'insertion RI : +8 mios (part Etat 4 mios)**
- ▶ **PC AVS/AI, LAPRAMS, secteur médico-social : +5 mios (part Etat : -8 mios)**
- ▶ **financement des régions d'action sociale RAS : +3 mios (part Etat 1,5 mio)**

2. Charges maîtrisées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Commentaire

La maîtrise rigoureuse des charges permet au Conseil d'Etat, grâce à l'amélioration de la situation financière du canton, de financer des projets qu'il juge prioritaires.

3. Revenus conjoncturels abondants

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Croissance des revenus (du budget 2006 au budget 2007) : 5,6%

- ▶ **en ligne avec la progression des revenus en 2005 (5,1%)**

	mios CHF	Budget 2006	Budget 2007	Ecart	
				budget 2006 / budget 2007	
				<i>En francs</i>	<i>En %</i>
Total des revenus		6'296,0	6'649,8	353,8	5,6%
Recettes fiscales		3'932,2	4'234,6	302,2	7,7%

3. Revenus conjoncturels abondants

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Stabilisation du système postnumerando

- ▶ **taxation revenu 2005-2006 notifiée en 2007, absorption du décalage d'impôt : 147 mios**
- ▶ **effet de décalage s'estompe en 2008 et disparaît en 2009**

	mios CHF	Budget 2006	Budget 2007	Ecart	
				budget 2006 / budget 2007 <i>En francs</i>	<i>En %</i>
Impôt sur le revenu		2'423.4	2'549.6	126.2	5.2%
Impôt sur la fortune		363.8	389.4	25.5	7.0%

3. Revenus conjoncturels abondants

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Economie favorable

- ▶ **résultats exceptionnels des sociétés en 2005-2006 imposés en 2007: +98 mios par rapport au budget 2006**

	mios CHF	Budget 2006	Budget 2007	Ecart	
				budget 2006 / budget 2007	
				<i>En francs</i>	<i>En %</i>
Impôt sur le bénéfice		277.8	359.3	81.5	29.3%
Impôt sur le capital		103.4	120.0	16.5	16.0%

- ▶ **forte croissance de l'impôt fédéral direct IFD: +42 mios**

3. Revenus conjoncturels abondants

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Commentaire

Le Conseil d'Etat considère que les revenus supplémentaires qui sont tributaires de la conjoncture doivent être consacrés en priorité au désendettement du canton, et jouer ainsi un rôle anticyclique.

4. Financements prioritaires

Conférence de presse du 26 septembre 2006

a. Soutien à la famille - financement supplémentaire des crèches : 5 mios

- ▶ conformément au Programme de législature (*Investir pour l'avenir, action 23*)
- ▶ mise en œuvre de la loi sur l'accueil de jour de la petite enfance (LAJE)
 - participation de l'Etat employeur : 2,1 mios
 - dotation au fonds jeunesse : 2,2 mios
 - financement de la Fondation pour l'accueil de jour : 0,7 mios

4. Financements prioritaires

Conférence de presse du 26 septembre 2006

b. Soutien à la famille - adaptation des allocations : 4,9 mios

- ▶ **conformément au Programme de législature (*Politique familiale et sociale*)**
 - **par enfant jusqu'à 16 ans : CHF 180 (minimum actuel CHF 160)**
 - **par enfant en formation jusqu'à 25 ans : CHF 250 (min. CHF 205 / Etat CHF 215)**
 - **pour famille nombreuse : CHF 170 (min. CHF 170 / Etat CHF 190)**

4. Financements prioritaires

Conférence de presse du 26 septembre 2006

c. Renforcement de la Justice : 6,4 mios

- ▶ **conformément au Programme de législature (*Investir pour l'avenir*, actions 31, 33 et 34)**
 - **réforme de l'Ordre judiciaire vaudois et renfort des Tribunaux : 35 ETP (dont 18 ETP provisoires)**
 - **pérennisation du projet Strada : 2,2 mios**

4. Financements prioritaires

Conférence de presse du 26 septembre 2006

d. Allègement des mesures salariales : 17 mios

- ▶ **suppression en 2007 (au lieu de 2008) de la contribution de crise (2%)**

Dès 2008, volonté de mettre en œuvre le projet DECFO/SYSREM

4. Financements prioritaires

Conférence de presse du 26 septembre 2006

e. Allègement de la dette et assainissement du bilan

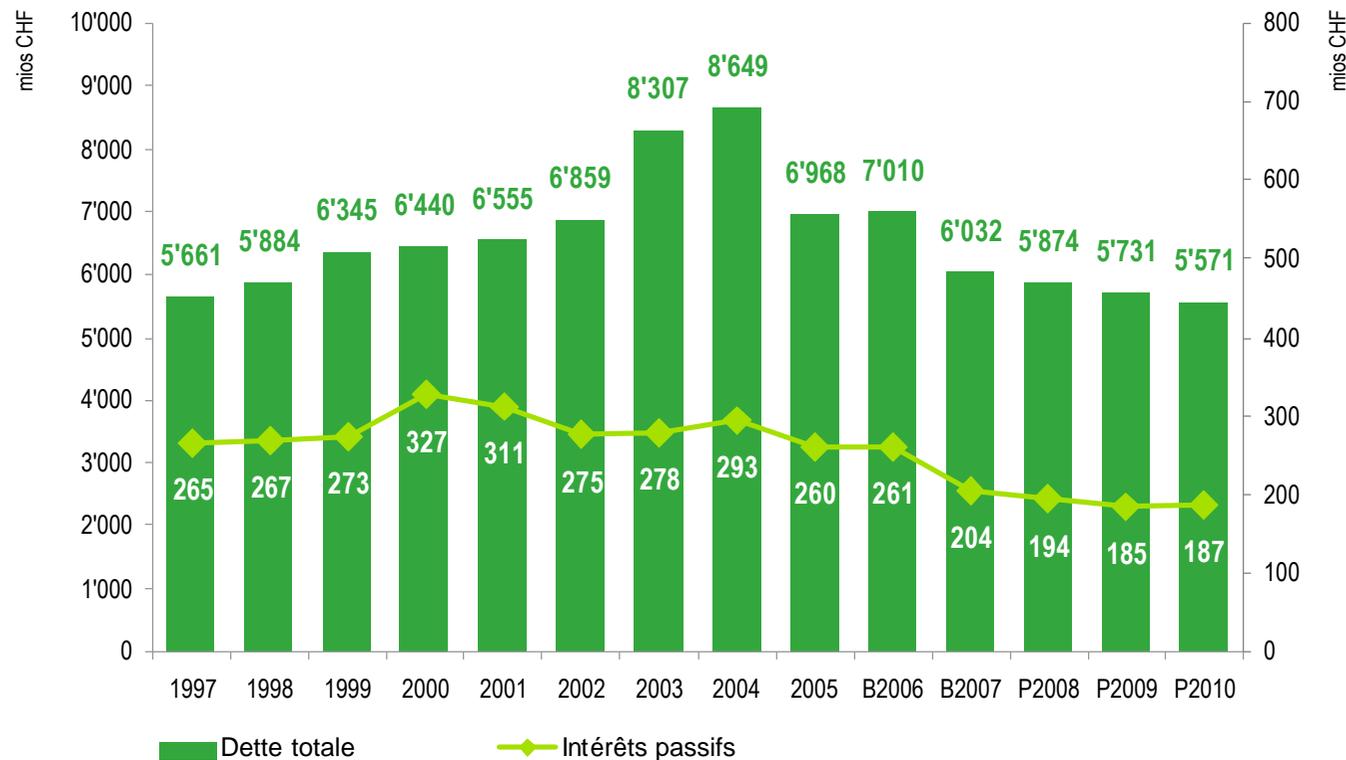
- ▶ **amortissement du découvert : 140 mios (2,8 milliards sur 20 ans)**
- ▶ **amortissement routes nationales en lien avec la RPT : 48 mios**

5. Perspectives contrastées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Planification 2008-2010: dette en réduction constante et charge d'intérêts sous la barre des 200 mios

- ▶ **condition : situation économique stable et comptes annuels équilibrés**
- ▶ **effets de la volatilité des marchés financiers atténués par une faible proportion de dette à court terme**



5. Perspectives contrastées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Commentaire

La dette a été réduite de 12% et la charge d'intérêts de 28% durant la législature 2003-2007, malgré la recapitalisation de la BCV.

5. Perspectives contrastées

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Nombreux risques financiers

- ▶ **projets fédéraux**
 - **part du canton au fonds péréquatif RPT : 70 mios**
 - **part du canton au financement des hôpitaux : 55 mios**
 - **fiscalité des entreprises, effet pour le canton : 50 mios**
 - **fiscalité des couples mariés, effet pour le canton : 11 mios**
 - **réformes pénales, effet pour le canton : 10 mios**
 - **révision de l'asile, effet pour le canton : 6 mios**

- ▶ **revers conjoncturel**

6. Solder le passé pour construire l'avenir

Conférence de presse du 26 septembre 2006

L'augmentation des revenus est essentiellement conjoncturelle. La tendance peut s'inverser très rapidement.

La dette en baisse reste élevée. Annoncée depuis longtemps, une hausse des taux d'intérêts peut intervenir brutalement.

Les risques financiers liés aux projets fédéraux sont importants.

Pour éviter le retour des déficits, il faut poursuivre la maîtrise des charges et conserver l'intégralité des recettes.

Le budget 2007 est conforme à ce double objectif.

6. Solder le passé pour construire l'avenir

Conférence de presse du 26 septembre 2006

Le déficit structurel éliminé, le Conseil d'Etat peut proposer au Grand Conseil d'investir pour l'avenir:

En aidant les familles. L'investissement dans la création des crèches et l'augmentation des allocations familiales vont dans ce sens.

En réduisant le découvert du Canton. La dette contractée ces dernières années ne doit pas peser sur la prochaine génération.